

Quelques mots sur l'enseignement de la grammaire

Autor(en): **Perriard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'un despotisme inconnu dans l'histoire. Si l'esprit chrétien, reprenant le dessus dans la société, ne permet aux princes de la terre des moyens plus simples de gouverner leurs peuples ; si le christianisme, pénétrant de nouveau de son souffle libérateur ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, ne relève assez haut l'autorité sociale et la liberté morale pour rendre inutiles tant de rouages que nos vices seuls ont pu rendre nécessaires : tôt ou tard nous serons étreints dans ces mécanismes, par lesquels un seul homme pourra broyer, sous une hiérarchie de despotismes, toutes les libertés civiles. Il viendra un homme, qui fera de toutes les libertés de l'Europe une immense hécatombe offerte à une idole qui se nommera l'Etat, qui se nommera la patrie, qui se nommera l'humanité ou qui se nommera le progrès !

» Ce tyran de l'avenir, il y en a qui l'appellent ; ils le saluent de loin comme le Messie qu'ils attendent ; c'est le grand roi du socialisme qui doit briser le vieux monde sous ses pieds de fer. »



QUELQUES MOTS SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE.



Notre diligent collaborateur, M. Perriard, instituteur, nous adresse quelques objections au sujet des règles que nous traçons pour l'enseignement de la grammaire. Nous sommes heureux de trouver ainsi l'occasion de revenir sur les points que nous n'avons pas assez élucidés ou qui étaient présentés d'une manière trop absolue.

Mais laissons la parole à notre collaborateur.

« Monsieur le Rédacteur,

» Nous avons lu avec beaucoup de plaisir les articles que vous
» avez publiés sur l'enseignement de la grammaire dans les
» n^{os} 7, 9 et 10 du *Bulletin pédagogique* de courante année. Les
» idées que vous émettez dans le sujet dont il s'agit sont, pour la
» plupart, pleines de justesse et de vérité. Surtout, il faut bien
» reconnaître avec vous qu'une réforme dans l'enseignement de
» la grammaire est d'une urgente nécessité. Et c'est à ce point
» essentiel que vise votre 3^e et dernier article. C'est la partie la
» plus intéressante de votre travail, et c'est ici que nous vou-
» drions nous arrêter quelques instants.

» Et d'abord, croyez-le bien, Monsieur le Rédacteur, nous ne

» voulons pas engager avec vous une polémique, qui, certaine-
» ment, n'aurait pas sa place dans un journal scolaire. Nous
» n'avons pas non plus la prétention de croire que les idées que
» nous allons énoncer soient le *nec plus ultra* de tout ce qui peut
» être dit et écrit sur l'enseignement grammatical. Profiter des
» réponses que l'on pourra faire aux remarques que nous vous
» adressons, et, par là, nous frayer une voie toujours plus sûre
» dans l'étude de la langue, tel est le but que nous nous propo-
» sons.

» Ceci dit, nous commençons.

» Dans les conclusions de votre 3^e article (voir page 158 à 2^e)
» n'y aurait-il pas avantage à remplacer un *texte suivi* par des
» phrases détachées? Cette manière de faire est plus à la portée
» des commençants. D'ailleurs, un texte suivi ne peut que rare-
» ment s'écrire au tableau noir. Il faut du reste savoir varier la
» forme de ces exercices, si l'on veut rompre la monotonie qui se
» présente nécessairement dans une leçon qui revient chaque jour
» sur le tapis (1).

» A 4^e, page 159, il est dit : *Ne faites pas apprendre par cœur les*
» *règles et les définitions grammaticales, etc.* Pourquoi pas?
» Nous estimons au contraire que les règles surtout, avec leurs
» exceptions les plus importantes, doivent être gravées profondé-
» ment dans la mémoire des enfants. Des règles bien comprises,
» bien apprises et bien étayées d'exemples sont pour ceux qui
» étudient autant de jalons autour desquels viennent se grouper
» leurs idées souvent indécises. Et comment voulez-vous, par
» exemple, qu'un élève connaisse exactement l'orthographe de
» règle des noms en *ou* s'il ne sait pas par cœur les sept noms
» qui prennent un *x* au pluriel? Il est indispensable que des cas
» semblables entrent dans la mémoire par la porte de l'intelli-
» gence, c'est entendu. A part les règles fondamentales de la
» grammaire et les principales exceptions qui les accompagnent,
» nous pensons que les terminaisons des temps simples, et les
» modèles des 4 conjugaisons doivent aussi être du ressort de la

(1) Qu'il soit difficile d'écrire au tableau noir un texte de quelque étendue et que des phrases isolées puissent servir d'exemples, c'est ce que nous ne saurions contester, mais il n'est pas moins vrai qu'un texte suivi est préférable en ce qu'il présente un sens complet et en ce qu'il permet de meubler la mémoire de l'enfant de connaissances utiles en même temps qu'on leur enseigne d'arides règles de grammaire.

» mémoire. Quant aux définitions, il faut, comme vous le dites, » admettre les réponses improvisées des élèves, et profiter de » cette occasion pour redresser les fautes de langue que nos » jeunes écoliers débitent en parlant. De temps en temps, il est » convenable aussi de faire rendre par écrit une leçon de gram- » maire. Les élèves s'habituent ainsi à soigner leur style. Ici, » comme partout, la vérité se trouve entre les deux extrêmes ⁽²⁾.

» A 5^o, page 159, nous lisons : *Les exercices d'analyse ne doivent » avoir lieu que rarement et de vive voix, etc.* Jusqu'à ce jour nous » avons cru que l'analyse écrite était aussi indispensable que » l'analyse orale. Quoique ce genre d'exercice ne sourie pas tou- » jours aux enfants, on conviendra que c'est là un puissant » moyen d'habituer ces derniers à la réflexion, et surtout à cet es- » prit de recherche que nous devons tous développer dans le » jeune âge. Nous atteindrons ce but en faisant, non-seulement » des exercices oraux, mais encore des devoirs écrits où l'élève » travaillera seul et aura devant lui quelques moments de réflé- » xion. Nous sommes du nombre de ceux qui admettent que l'in- » struction est d'autant plus solide qu'elle arrive à l'intelligence » par le plus de sens possible ⁽³⁾.

(A suivre.)



⁽²⁾ Nous persistons à croire qu'il vaut mieux ne pas obliger l'écolier à étudier de mémoire les définitions et les règles grammaticales. On n'apprend la grammaire que pour être à même de l'appliquer; or, l'enfant peut distinguer les différentes espèces de mots et appliquer les diverses règles grammaticales sans jamais étudier une seule leçon de mémoire. C'est ainsi qu'il apprend à distinguer la nature et l'usage de chaque objet, sans connaître la définition d'aucun. Demandez à l'enfant ce que c'est qu'un encrier, un livre, le soleil, etc., il ne saura vous répondre d'une manière satisfaisante; jamais pourtant il ne lui arrive de confondre ces objets.

Il y aurait ennui et perte de temps à cette étude, sans autre profit que de pouvoir répondre avec un peu plus d'aisance dans un examen oral.

⁽³⁾ M. Perriard reconnaît que l'analyse grammaticale fatigue les élèves. Nous nous permettrons dès lors de faire appel à sa propre expérience et de lui demander s'il n'a pas remarqué que cet insipide exercice ne répond point à la peine qu'il coûte et au temps qu'on y consacre. Nous ne voulons pas cependant interdire absolument cet exercice.